



Association Loi 1901
204 Avenue de la Résistance, 40 990 ST PAUL LES DAX
N° de SIRET 40873162800041

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2012.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, l'activité de l'association a été la suivante :

- produits réalisés : 283 323 Euros
 - trésorerie disponible de 45 473 Euros dont 36 538€ sur le livret A
 - total des dettes : 40 280 Euros au 31/12/2011.
- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.
- Poursuite des activités d'accompagnement de projets avec un renforcement du dispositif proposé par le Conseil Général des Landes « XL TOUR ».
 - Mise en valeur du patrimoine musical landais des années 80, avec la mise en place du projet Replay Music Landes. Ce projet se veut fédérateur avec l'ensemble des acteurs qui ont joué un rôle primordial pour les musiques actuelles sur le département. Ce projet se veut évolutif et pérenne.

- Actions de sensibilisation auprès des jeunes publics (13- 16 ans) avec la mise en place des actions d'accompagnement des pratiques amateurs sur la ville de Dax et sur les rencontres électriques sur le territoire de Macs.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Lors du dernier conseil d'administration du 14 mai dernier, le conseil d'administration a voté à l'unanimité l'augmentation du pourcentage de LMA sur le secrétariat administratif, passant ainsi de 7 à 10%.

Depuis Janvier, LMA et le Café Music de Mont de Marsan en collaboration avec le Réseau Aquitain des Musiques Actuelles, travaille sur le processus de co labellisation SMAC. Ce travail devrait aboutir à une convention triennale avec les principaux partenaires des deux structures.

En vue d'intégrer le pôle Sud en 2013, LMA va rencontrer MACS et le Conservatoire des Landes pour établir un calendrier précis des actions à mener dès cette année.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que l'association n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé et n'a pas vocation à accomplir cette activité.

Mises à dispositions et Bénévolat :

Des locaux sont gratuitement mis à la disposition de l'association par la Mairie de SAINT PAUL LES DAX au 204 avenue de la Résistance 40990 SAINT PAUL LES DAX. Ces locaux sont destinés à l'accomplissement de l'objet de l'association. Une convention de mise à disposition a été conclue en date du 2 Janvier 2008.

L'association a recours au bénévolat dans le cadre de l'organisation de concerts. Une dizaine de personnes physiques interviennent comme bénévoles sur environ six concerts annuels. L'évaluation du coût théorique de ces prestations n'a pas pu être réalisée.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les produits se sont élevés à 283 323 euros contre 278 205 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 1,84 %.

Parmi ces produits, les subventions d'exploitation se sont élevées à 175 696 euros contre 185323 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 623 euros contre 164 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 279,92 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 72 415 euros contre 68 737 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 933 euros contre 6 425 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 145 104 euros contre 143 693 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 62 589 euros contre 59 397 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 4.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 841 euros contre 1 348 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 1 538 euros contre 1 265 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 289 043 euros contre 281 028 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 2,85 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 5 719 euros contre - 2 823 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 526 euros (307 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à - 5 193 euros contre - 2 516 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 167 euros contre - 1000 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 se solde par un déficit de - 5 027 euros contre un déficit de - 3 516 euros pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 5 027 € euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter ce déficit de l'exercice de la manière suivante: 5 027 € à imputer au compte report à nouveau des fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les Fonds Associatifs de l'Association seraient de 28 820 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions prévues pour les associations visées aux articles L612-4 et L612-5 du Code de Commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Saint Paul les Dax
Le 15/06/2012

LE PRESIDENT



ACQS EXPERTISE CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région de Bordeaux
et à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Pau

Patricia MARTINEZ
Hervé VERDEYROU
François DELBECQ
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Association Loi 1901 – N° SIRET : 408 731 628 00041

**204, avenue de la Résistance
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX**

RAPPORT GENERAL

Rapport avec certification sans réserve

Exercice du 01.01.2011 au 31.12.2011



ACQS EXPERTISE CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région de Bordeaux
et à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Pau

Patricia MARTINEZ
Hervé VERDEYROU
François DELBECQ
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Association Loi 1901 – N° SIRET : 408 731 628 00041

**204, avenue de la Résistance
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX**

RAPPORT GENERAL

Rapport avec certification sans réserve

Exercice du 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011

Présenté par

S.A.R.L. ACQS EXPERTISE CONSEIL
M. François DELBECQ

**Commissaire aux Comptes Inscrit
sur la liste de la Cour d'Appel de PAU**

**93 Av. Vincent de Paul
40100 DAX**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

ACQS EXPERTISE CONSEIL

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dax,
Le 5 juin 2012



S.A.R.L. ACQS EXPERTISE CONSEIL

François DELBECQ

Commissaire aux comptes associé

ACQS EXPERTISE CONSEIL

Bilan actif

LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	825	690	135	212
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 347	3 249	1 098	1 862
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	119		119	119
ACTIF IMMOBILISE	5 292	3 939	1 352	2 193
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	9 779		9 779	2 471
Autres créances	11 860		11 860	5 260
Divers				
Disponibilités	45 473		45 473	47 576
Charges constatées d'avance	635		635	1 256
ACTIF CIRCULANT	67 747		67 747	56 563
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	73 039	3 939	69 099	58 756

Bilan passif

LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Report à nouveau	33 846	37 363
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 027	-3 516
FONDS PROPRES	28 820	33 846
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		11 144
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		11 144
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 751	3 792
Dettes fiscales et sociales	32 512	9 924
Autres dettes	16	50
DETTES	40 280	24 910
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	69 099	58 756

Compte de résultat

LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Etats de synthèse au 31/12/2011

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Production vendue	100 268	36,33	92 881	33,39	7 388	7,95
Subventions d'exploitation	175 696	63,67	185 323	66,61	-9 627	-5,19
Reprises et Transferts de charge	7 341	2,66			7 341	
Autres produits	18	0,01	1		17	NS
Produits d'exploitation	283 323	102,67	278 205	100,00	5 118	1,84
Achats de marchandises	623	0,23	164	0,06	459	279,92
Autres achats non stockés et charges ext	72 415	26,24	68 737	24,71	3 678	5,35
Impôts et taxes	5 933	2,15	6 425	2,31	-492	-7,66
Salaires et Traitements	145 104	52,58	143 693	51,65	1 411	0,98
Charges sociales	62 589	22,68	59 397	21,35	3 193	5,38
Amortissements et provisions	841	0,30	1 348	0,48	-507	-37,62
Autres charges	1 538	0,56	1 265	0,45	273	21,53
Charges d'exploitation	289 043	104,74	281 028	101,02	8 015	2,85
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 719	-2,07	-2 823	-1,01	-2 896	102,59
Produits financiers	968	0,35	707	0,25	261	36,90
Charges financières	442	0,16	400	0,14	42	10,38
Résultat financier	526	0,19	307	0,11	219	71,55
RESULTAT COURANT	-5 193	-1,88	-2 516	-0,90	-2 677	106,38
Produits exceptionnels	167	0,06			167	
Charges exceptionnelles			1 000	0,36	-1 000	-100,00
Résultat exceptionnel	167	0,06	-1 000	-0,36	1 167	-116,65
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 027	-1,82	-3 516	-1,26	-1 510	42,95
Contribution volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						

ANNEXE

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

2 Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels de l'exercice 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
- Les conventions suivantes ont été respectées :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices.
- L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

3 Compléments d'information sur les comptes de bilan actif

3.1- Variations de l'actif immobilisé

RUBRIQUES	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisitions Apports
Autres Immobilisations incorporelles	825.24		
Immobilisations corporelles	4 346.95		
Immobilisations financières	119.46		
TOTAL GENERAL	5 291.65		

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
Autres Immobilisations incorporelles			825.24	
Immobilisations corporelles			4 346.95	
Immobilisations financières			119.46	
TOTAL GENERAL			5 291.65	

3.2- Amortissements

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice	Mode Amortissement
Autres Immobilisations incorporelles	613.33	76.67		690.00	
Immobilisations corporelles	2 485.21	764.06		3 249.27	Linéaire
TOTAL GENERAL	3 098.54	840.73		3 939.27	

Commentaires :

L'association a utilisé le mode linéaire d'amortissement pour toutes les immobilisations.
Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans/5ans

3.3 -Subventions et Produits à recevoir

Convention Subvention de fonctionnement	Octroi	Montant attribué	A percevoir N-1	Montant versé	Solde à percevoir
Subvention DRAC	15 000.00	15 000.00		15 000.00	
Subvention CONSEIL REGIONAL	30 000.00	30 000.00		24 000.00	6 000.00
Subvention CONSEIL GENERAL	92 000.00	92 000.00		92 000.00	
Subvention COMMUNAUTE DES COMMUNES	18 000.00	18 000.00		18 000.00	
Subvention CNASEA	12 889.38	12 889.38		12 889.38	
Subvention DDJS	700.00	700.00		700.00	
Conseil Général Emploi jeune	7 107.00	7 107.00		7 107.00	
Total	175 696.38	175 696.38		169 696.38	6 000.00

PRODUITS A RECEVOIR :

- Recettes OMS CAPBRETON	519.83
- Taxes salaires à percevoir	2 854.00

TOTAL	3 373.83

4 Compléments d'information sur les comptes de bilan passif

4.1-Variation des fonds propres

La variation provient de :

- affectation du résultat en report à nouveau (compte 110000)

4.2- charges à payer

RUBRIQUES	DETAIL	TOTAL
Charges sociales à payer	PROV CHARGES SOCIALES SUR CP	1 776.03
Charges diverses à payer	Complément Fédurok	16.00
Charges fiscales à payer	UNIFORMATION 2011 CFE 2011 Taxe sur les salaires 2011 Taxe d'apprentissage 2011	1 460.00 550.00 2 046.00 437.00
TOTAL		6 285.03

5 Compléments d'information sur les comptes de bilan actif et passif

5.1- Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

- Dettes de l'exercice à moins d'un an :

- Afdas intermittents	812.61
- Urssaf	14 994.00
- Fournisseurs	7 751.38
- Prov. Congés à payer	4 057.44
- Rémunérations	565.55
- Médecine du travail	122.97
- Prévoyance	245.92
- Retraite	3 930.00
- Assedic	317.00
- Congés spectacles	851.00
- TVA sur clients dus	346.85

- Créances de l'exercice à moins d'un an

- Clients	9 778.77	
- Dont Assoc AXYD-PROD	de 1 055 €	de créances douteuses non provisionnées
- Crédit tva à reporter	779.00	
- TVA à régulariser	77.00	
- Subvention Conseil Régional	6 000.00	
- Acompte sur salaires	1 200.00	
- Fournisseurs débiteurs	430.56	

5.2 – Charges constatées d'avance

RUBRIQUES	DETAIL	TOTAL
Charges constatées d'avance	Cnea 2011	140.00
	Crédit bail	363.58
	Dv log	131.68
TOTAL		635.26

5.3 – Affectation du résultat

Le résultat de 2010 a été affecté en report à nouveau.

6 Complément d'information sur le compte de résultat

6.1 – Subventions de fonctionnement

	MONTANT
SUBVENTION DRAC	15 000.00
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	30 000.00
SUBVENTION CONSEIL GENERAL	92 000.00
SUBVENTION COMMUNAUTE DES COMMUNES	18 000.00
SUBVENTION CNASEA	12 889.38
SUBVENTION DDJS	700.00
TOTAL	168 589.38

6.2- Crédit Bail

La valeur d'origine du photocopieur pris en crédit bail le 18/09/2009 s'élève à 7 800 €.

La dotation aux amortissements pour l'exercice s'élèverait à 1 560.00 €.

Les échéances payées dans l'exercice égalent 1 722.24 €.

Les échéances restant dues jusqu'à la fin du contrat au 18/12/2014 s'élèvent à 5 166.72 € dont 1 722.24 € à moins d'un an.

6.3- Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELLES

Postes du compte de résultat concernés	Intitulé	Produits
Produits sur exercices antérieurs	Imaginations 2008	166.50
TOTAL		166.50

CHARGES EXCEPTIONNELS

NEANT

7 Autres informations

7.1- Effectif

Effectif moyen	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Total	3

7.2- Mises à disposition

Des locaux sont gratuitement mis à la disposition de l'association par la Mairie de SAINT PAUL LES DAX au 204 Avenue de la résistance 40990 SAINT PAUL LES DAX.

Ces locaux sont destinés à l'accomplissement de l'objet de l'association. La mise à disposition a été évaluée à 5 000 € par an.

Une convention de mise à disposition a été conclue en date du 2 juillet 2008 renouvelée par tacite reconduction au 02 juillet 2011.

7.3- Bénévolat

L'association a recours au bénévolat dans le cadre de l'organisation de concerts. Une dizaine de personnes physiques interviennent comme bénévoles sur environ neuf concerts annuels.

L'évaluation du coût théorique de ces prestations n'a pas pu être réalisée.

7.4- Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association ne sont pas rémunérés pour leur fonction.

7.5- Licences

L'association a obtenu le 18/09/2009 des licences temporaires d'entrepreneur de spectacles n°3-1028022 en catégorie Diffuseur de spectacles et n°2-1031707 en catégorie Producteur de spectacles et ce pour une durée de 3 ans .